

## édito

PAR MAGALI GODIN

### “ Chers, chères dirigeant(e)s ”

Ce mois-ci, la Lettre du dirigeant souhaite vous sensibiliser à l'objectif 3 du projet 2020. En effet, depuis un an la FFBaD s'est engagée dans une vraie démarche Développement Durable en se dotant d'un secteur propre, dont la Vice-Présidente Nathalie Huet vous dresse les grandes lignes stratégiques dans notre dossier.

Loin de se contenter des aspects écologiques – parfois moqués et trop souvent réducteurs – l'engagement de notre fédération se décline en deux axes principaux : l'éco-responsabilité et le badminton pour tous. Chaque licencié doit pouvoir se retrouver dans les actions proposées pour qu'elles puissent facilement être appliquées, et à l'inverse chacun doit se sentir concerné par la démarche.

Ensemble, nous réussirons à faire du badminton, un sport durable, respectueux de son environnement et de la société.

Enfin, en page 4, à la suite du dossier, vous trouverez un article vous annonçant le changement de classement pour le 1er septembre 2015 et les détails pratiques de sa mise en place concrète tout au long de la saison 2014/2015.»

Bonne lecture !

Magali GODIN  
Vice-Présidente FFBaD

Secteur Communication, Marketing,  
Événementiel



### CÔTÉ TERRITOIRE

## La stratégie développement durable

**Sport et développement durable (DD), une association de termes qui apparaît incongrue à certains. Mais c'est oublier en France les 34 millions de pratiquants, 15 millions de licenciés et 2,5 millions de manifestations sportives annuelles. Présentation du DD à la FFBaD par Nathalie HUET, Vice-Présidente en charge de ce secteur.**

**O**n perçoit alors l'impact écologique non négligeable : des milliers de canettes et bouteilles à chaque compétition, des transports pas toujours réfléchis, un gâchis énergétique (douches hebdomadaires des sportifs équivalent au besoin

annuelle d'une ville de 200 000 habitants)... Mais c'est également autant de pratiquants que l'on peut convaincre d'adopter une démarche responsable dans leur vie quotidienne pour assurer « un développement qui répond aux besoins du présent sans corrompre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Si l'aspect environnemental prévaut, ce développement ne doit pas négliger les volets social et économique, afin d'assu-

rer un équilibre cohérent et viable sur le long terme en s'appuyant sur la participation de tous les acteurs. Ainsi les JO de Sotchi devaient être les jeux les plus verts de l'histoire, mais chaque jour ils ont été décriés pour la mauvaise gestion de cet équilibre. La FFBaD a donc décidé d'inscrire le développement durable au cœur de la politique fédérale en sensibilisant les 180 000 badistes, leurs encadrants et leurs élus et en tendant elle-même vers un comportement exemplaire. Au sein du projet 2020 (objectif 3), ce secteur transversal a été décliné en deux axes majeurs : un badminton écoresponsable et un badminton pour tous. Quantité de clubs,

comités et ligues sont déjà engagés dans ces démarches. Les expériences doivent être valorisées et mutualisées pour le bénéfice

de tous. Les actions qui participent à ce changement sont nombreuses : protection environnementale (covoiturage, limitation et gestion des déchets...), modes de consommation (alimentation saine, locale et de saison, équipements éco-conçus...), gouvernance (démarches participatives, partage d'expériences...), responsabilisation sociale (ouverture à tous les publics, promotion du bénévolat, actions de solidarité). Le développement durable, c'est l'affaire de tous.

## CÔTÉ TERRITOIRE (BIS)

# Présentation des dispositifs développement durable existants

**Pour sensibiliser le plus grand nombre, la FFBaD mise sur une information accrue.**

Ainsi chaque édition de 100 % Bad consacre a minima un article sur le sujet: évènements éco-responsables, santé, transport, recyclage... La rubrique « le Bad en Région » du site fédéral vous est aussi réservée afin de faire partager vos initiatives, notamment en terme de développement durable.

La FFBaD a également l'objectif d'organiser localement des formations OMBER (Organiser des Manifestations de Badminton Eco-Responsables). Genèse du développement durable et principes fondamentaux y sont exposés. Puis chaque étape d'une compétition est détaillée afin de doter les organisateurs des bons réflexes : hébergement, transport, production documentaire, politique d'achat, bénévoles, animations, pérennité et... déchets, action loin d'être la plus aisée à mettre en oeuvre. Différents intervenants complètent ces propos, telle la mission DD du Ministère chargé des sports, ainsi

que des badistes, ou non, partageant leur expérience après la coordination de manifestation d'importance. Notre souhait est d'avoir au plus vite des formateurs régionaux aptes à conseiller les clubs ainsi qu'un réseau collaboratif actif sur cette thématique.

La FFBaD encourage aussi les acteurs du bad à valoriser leurs actions par une labellisation, telle celle « sport responsable », ou celle du CNOSF « développement durable, le sport s'engage® ». Cette dernière est une aide précieuse pour la structuration d'une manifestation éco-responsable. Cette saison, plus de 25 clubs ont déclaré dans leur demande d'autorisation de tournoi s'être investis dans une démarche Agenda 21 et une dizaine ont d'ores et déjà obtenu le label du CNOSF. Et les compétitions fédérales montrent l'exemple, trois d'entre elles se déroulent sous ce label (voir ci-après). Pour compléter ces dispositifs, un label spécifique à la fédération est à l'étude. Ces actions ne sont qu'une partie de l'iceberg, chaque secteur fédéral œuvrant pour prendre en compte cette démarche

telle la dématérialisation des documents (dont la licence), la modification des modes de compétition (proximité et optimisation des déplacements)... La réalisation de bilans carbone® pour les manifestations et pour le fonctionnement fédéral sera une prochaine étape. ■

Plus d'infos ICI



## CÔTÉ TERRITOIRE (TER)

# Retour d'expérience

**Depuis 2011, de nombreux clubs ont intégré les axes généraux du développement durable dans leur compétition (limitation et tri des déchets, co-voiturage, produit du commerce équitable ...) en y ajoutant des démarches spécifiques..**

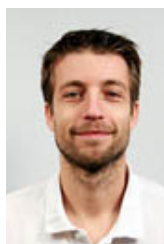
Les compétitions jeunes sont particulièrement bien adaptées puisqu'elles permettent d'inciter ce jeune public à des pratiques éco-responsables. Vern-sur-Seiche l'a bien compris puisque après avoir décroché un prix au concours « je suis éco-sportif », où leurs jeunes badistes sont mis en scène pour sen-

sibiliser les adultes, le club accueille le week-end prochain le Championnat de France des comités départementaux où santé, bonnes pratiques nutritionnelles et produits locaux seront au cœur de la compétition. A Cannes, aux Championnats de France Jeunes, une organisation intergénérationnelle a été privilégiée et équipes vertes, jeunes juges de lignes et jeunes arbitres ont œuvré pour une compétition de qualité. Chaque délégation sportive a été sensibilisée pour être un exemple en matière de comportement éco-responsable. Et les derniers, mais pas les moindres, ce sont nos vétérans, avec plus de 700 inscriptions, qui ont été sollicités à Chalon-sur-Saône, lors du Championnat de France vétérans,

pour démontrer leur comportement responsable : transport raisonné, respect du site, consommation de produits locaux, dépassement de soi, fair-play et éternelle convivialité. Ces trois organisateurs ont obtenu le label du CNOSF et leur retour d'expériences sera précieux pour améliorer les compétitions fédérales de la saison prochaine. D'autres contributeurs, organisant des tournois régionaux comme des promobad, seront essentiels pour un partage des actions entreprises ; on peut ainsi citer les clubs de Châteauneuf-sur-Isère et Bourg de Péage, précurseurs dans cette démarche, Lunéville, Créteil, l'Ornel, et tant d'autres. ■

# Nicolas GALTIER, Monsieur Développement Durable

Depuis deux ans, Nicolas Galtier est le référent national sur la thématique du Développement Durable au sein de la FFBAAD. En particulier, il sensibilise les cadres techniques et les clubs du territoire à l'éco-responsabilité.



**Concrètement, comment la FFBAAD accompagne-t-elle les clubs dans une démarche de Développement Durable ?**

**NG :** Nous agissons indirectement, en leur proposant une formation qui s'intitule « organiser une manifestation de badminton éco-responsable (OMBER) ». Ces formations d'un jour et demi s'adressent à tous les acteurs du badminton sur le territoire : salariés et bénévoles des clubs, ligues, et comités. Au cours de ces formations, nous les sensibilisons à la thématique et donnons des pistes concrètes pour s'améliorer, en partageant notamment les bonnes pratiques du territoire. La prochaine formation a lieu à Toulouse les 20 et 21 juin et la suivante en région Centre en décembre 2014. Le but est de pouvoir mettre en place cette formation 2 fois dans l'année : une plutôt en fin de saison, et une autre aux alentours de novembre.

**Sans parler de la formation, comment sensibiliser les clubs en amont à la problématique du Développement Durable ?**

**NG:** Nous encourageons les organisateurs de nos compétitions fédérales (France Jeunes, France Vétérans...) à postuler pour le label « développement durable, le sport s'engage® » et leur apportons notre aide dans la réalisation du dossier. Nous mettons en avant leur engagement sur le site fédéral, et nous envoyons ainsi un message fort aux clubs qui voudraient s'engager dans la démarche. Dans un

deuxième temps, pour obtenir le meilleur résultat et porter le plus loin possible cette démarche d'éco-responsabilité, nous travaillons sur des dossiers transversaux menés notamment avec le secteur projet 2020. Nous avons par exemple plusieurs axes de travail sur le badminton pour tous, c'est-à-dire la sphère sociale du Développement Durable.

**On imagine que c'est compliqué d'établir du lien entre toutes les initiatives des clubs engagés dans la démarche. Comment favorisez-vous l'échange de bonnes pratiques sur le territoire français ?**

**NG :** Nous souhaitons mettre en place un espace collaboratif sur le site de la fédération qui permette aux clubs de nous faire part de leurs initiatives et actions. Nous identifions également via Poona les clubs qui font une demande de labellisation Agenda 21. Nous pouvons ensuite les contacter pour les conseiller et les aider dans cette démarche. Quelques exemples de bonnes pratiques existent déjà sur le territoire, comme celle du club de Vern-sur-Seiche (Bretagne), qui a reçu début avril au ministère en charge des sports le prix des internautes de la 2e édition du concours « Je suis éco-sportif(ve) ». Bien sûr, il existe de nombreuses initiatives méconnues car le territoire est large. Notre souhait, c'est de créer des relais dans chaque région. Nous voudrions avoir un « référent Développement Durable » qui pourrait sensibiliser, former et faire remonter les initiatives locales sur le plan national. ■

*Propos recueillis par Anthony Guidoux*

**Les contacts :**

Nicolas Galtier, cadre technique en charge du Développement Durable

nicolas.galtier@ffbad.org / 06.98.24.35.73

Sylvain Sabatier, coordinateur du projet 2020 et formateur OMBER

sylvain.sabatier@ffbad.org

## L'évolution du nombre de licence depuis la création de la FFBAAD

Une étude sur "l'évolution du nombre de licenciés depuis la création de la FFBAAD" a été remise au mois de mars par Hélène Bussolino et Olivier Bime dans le cadre de la mission de ce dernier sur la Prospective.

Cette étude s'intéresse principalement aux effectifs de licenciés et à l'évolution du phénomène de croissance.

L'équation de l'accroissement du nombre de licenciés est simple : pour accueillir des licenciés supplémentaires, il faut s'implanter sur de nouveaux lieux de pratique.

Deux voies sont à privilégier : la création de nouveaux clubs et l'investissement de nouveaux équipements pour les clubs qui arrivent à saturation.

Concernant la politique de création de clubs, il conviendra d'observer ce qui est fait tout au long de la chaîne fédérale pour avoir une vue d'ensemble de l'offre (Fédération + Ligue + Comité Départemental) et d'analyser le produit offert au final pour voir s'il est réellement attractif.

D'autre part, l'étude fait ressortir que le club créé est fragile, et particulièrement lors des deux premières années d'existence, avec un facteur aggravant lorsque le club a peu de licenciés. Dans le même ordre d'idée, il est important de ne pas abdiquer lorsqu'un club se désaffilie, puisqu'un club désaffilié sur cinq repart, et que cette renaissance est surtout effective dans les deux premières années suivant la mort apparente.

De même, peut-être faudrait-il envisager une offre attrayante pour les clubs qui ont une croissance importante, voire régulière, afin de récompenser leur travail de développement. Une ristourne calculée sur les licences au-delà d'un certain nombre de licenciés supplémentaires ou d'un certain taux d'accroissement pourrait ainsi inciter ces clubs à poursuivre leur travail de prosélytisme pour le plus grand bien de l'image fédérale.

Une prochaine étude, à paraître sous peu, s'est intéressée à la fidélisation des licenciés.

Vous pouvez avoir accès à l'étude sur "L'évolution du nombre de licenciés depuis la création de la FFBAAD" [ICI](#)



## Et les lauréats sont

Le plan emploi club FFBaD, représentant un enjeu majeur du projet fédéral, est un dispositif d'aide destiné à favoriser la création d'emploi dans les clubs. L'objectif est de permettre aux clubs de se structurer, de développer leurs activités et de porter leur projet associatif avec ambition. Après avoir reçu de nombreux dossiers, les 20 premiers clubs à bénéficier de cette aide financière (15 000 euros dégressifs et repartis sur trois ans à raison de 7 000 euros la première année, 5000 euros la deuxième année et 3 000 euros la troisième année), ont été sélectionnés par la FFBaD :

Entente Nord Alsace Badminton (67, Alsace);  
 Union Sportive Talence Badminton (33, Aquitaine);  
 Volant des Dômes (63, Auvergne);  
 Conquérant BC Caen (14, Basse Normandie);  
 US Argenton sur Creuse (36, Centre);  
 Saint-Avertin Sports – Section Badminton (37, Centre);  
 Cercle Laique des Tourelles d'Orléans Badminton (45, Centre);  
 Nozay Badminton association (91, IDF);  
 Entente Sportive de Sartrouville (78, IDF);  
 Olympique BC de Nîmes (30, Languedoc-Roussillon);  
 Sète Badminton Club (34, Languedoc-Roussillon);  
 TSB Jarville (54, Lorraine);  
 Badminton Club Artésien (62, NPC);  
 Avignon Badminton Club (84, PACA);  
 Le Cellier Ligné Union Badminton (44, PDL);  
 BC de l'Hermitage et du Tournonais (07, RA);  
 Badminton Club de Cruseilles (74, RA);  
 Saint-Chamond Badminton Club (42, RA);  
 Badminton Club d'Oullins (69, RA);  
 Badminton Club de Lyon (69, RA).

Le plan emploi montre toute la diversité de nos structures aux 4 coins de France. Les projets associatifs sont variés et s'organisent principalement autour des écoles de badminton, du haut-niveau et du badminton pour tous. La plus petite structure compte 100 licenciés et la plus grosse 433. Le niveau des clubs va de départemental à Top 12. Certains clubs sont des primo-employeurs alors que d'autres passent sur la création d'un second emploi. La condition pour être éligible au plan emploi était de proposer des temps plein. Certaines structures ont donc transformé leur temps partiel en plein temps.

**Le plan emploi sera reconduit en 2015 avec de nouveau 20 clubs qui recevront une aide financière dégressive sur 3 ans pour aider à la création d'un emploi.**

## Reforme du classement : lancement en septembre 2015

**La réforme du classement s'inscrit dans la continuité d'un travail amorcé par la mise en place du CPPP. Il s'agit de classer l'ensemble des presque 70 mille compétiteurs dans un rang qui soit le plus révélateur possible d'un niveau de jeu avéré et visible sur le terrain de badminton. Le nouveau classement verra le jour en septembre 2015. La prochaine saison servira de support test.**

Le bureau fédéral de la Fédération Française de Badminton a confirmé la mise en place d'un nouveau système de classement. Il a par ailleurs décidé de sa mise en application officielle sur la saison 2015-2016, après une expérimentation grandeur nature dès septembre 2014.

Si le système est prêt technique-ment, la possibilité d'informer correctement et largement n'est pas parfaitement assurée, en cette période de fin de saison et à quelques semaines des vacances estivales. C'était pourtant une condition incontournable pour permettre le lancement réussi et la mise en place sereine du nouveau système dès la rentrée 2014. La saison 2014-2015 servira donc de test en situation réelle.

La FFBaD profitera de cette saison d'expérimentation pour engager une démarche d'information des joueurs, de formation des respon-

sables de compétitions et des officiels et pour assurer l'évolution des logiciels d'organisation des compétitions afin qu'ils intègrent ce nouveau classement

La possibilité de faire cohabiter sur un site dédié les deux systèmes dans un but pédagogique sera par ailleurs recherchée. Cette saison sera ainsi mise à profit pour tester le dispositif et apporter, le cas échéant, les derniers ajustements à un système déjà opérationnel.

Enfin, les ligues et comités pourront préparer l'intégration du futur système de classement dans leurs propres règlements lorsque cela s'avérera nécessaire.

« *Le badminton français organise plus de 600 000 matchs par an. Le classement est donc un enjeu de premier ordre dans une discipline comme la nôtre, a souligné le président de la Fédération Française de Badminton, Richard Remaud. Les équipes ont travaillé plusieurs années pour aboutir à un système très performant. Il sera dynamique global et valorisera encore plus la victoire. L'année d'expérimentation, que nous souhaitons en double affichage permettra d'informer largement les joueurs, de former les organisateurs de compétition et les juges-arbitres et d'adapter les logiciels de gestion de tournois. La FFBaD se donne ainsi toutes les chances de réussir une réforme emblématique.* » ■

### La lettre du Dirigeant de la FFBAD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).  
 9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.  
 Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : ffbad@ffbad.org

Directeur de la publication : Richard REMAUD  
 Directrice de la rédaction : Magali GODIN  
 Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludivine LATTAT, Didier BEUVELOT et Pascal BILDSTEIN  
 Ont collaboré à ce numéro : Anthony GUIDOUX, Nathalie HUET, Ludivine LATTAT et Richard REMAUD

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)

